

La prime qui fait grincer les dents des collabs...

Le 7 décembre à 17H, l'entreprise, sans concertation réelle avec les organisations syndicales, annonçait une prime mondiale réservée au statut « agent ».

Si SUD a approuvé ce geste envers les agents qui ont bien souvent du mal à boucler les fins de mois, SUD a immédiatement demandé à la direction Groupe de revoir sa copie, lui rappelant qu'en France, certains salariés ont des statuts « collaborateur » avec les mêmes contraintes et le même salaire qu'un agent.

Peut-on dire que les mécanos, les régleurs, le personnel de la qualité, etc... sont surpayés ? Bien sûr que non !



...Et les coefficients, celles des agents !

Depuis 2019 et le nouvel accord sur la classification « agent », l'entreprise a plus que trainer des pieds pour l'appliquer alors qu'elle l'a elle-même négocié.

Nombreux agents (par ex : conducteurs groupes, MI, ...) n'ont toujours pas le coefficient correspondant à leur poste et ce depuis presque 5 ans

L'entreprise signe des accords ! Elle doit les appliquer !



Pour ces raisons, SUD/SOLIDAIRES Michelin Blanzly appellent les agents et les collaborateurs de 1^{er} niveau à cesser tout travail, mardi 19 décembre de 11H à 15H et à se rassembler devant SP à 11H

